

2025-2026
Activités pratiquées

.....
.....
.....

ADMINISTRATION
ADH:
Cotisation:
Test anti-panique*:

DOSSIER INSCRIPTION

JEUNE

NOM:.....
PRENOM:.....
Né(e) le:.....**à :**.....
Portable jeune:.....
Etablissement scolaire :.....
Classe:.....
Contact d'urgence nom/prénom/numéro
.....

N° allocataire (CAF/MSA) :
.....

Quotient familial:
.....

La MPT dispose d'un numéro professionnel permettant d'accéder à votre Quotient Familial (et uniquement à ce quotient), à partir de votre numéro d'allocataire
J'autorise la MPT à y accéder:
OUI NON

PERE/MERE/TUTEUR DU JEUNE

NOM:
PRENOM: Né(e) le:.....
Adresse postale:
Code postal: Ville:
Téléphone : Téléphone travail:
E-mail:

PERE/MERE/TUTEUR DU JEUNE

NOM:
PRENOM: Né(e) le:.....
Adresse postale:
Code postal: Ville:
Téléphone : Téléphone travail:
E-mail:

*le test anti-panique est demandé aux jeunes voulants participés aux activités de l'espace jeunesse

Votre enfant est sous la responsabilité de la MPT uniquement pendant la durée de l'activité. Il vous appartient de vérifier la présence de l'animateur et de veiller aux horaires de l'activité si le jeune ne rentre pas seul.

L'inscription sera valide une fois le dossier complet avec le test anti panique ainsi que la totalité du règlement (cotisation/adhésion). Pour finaliser l'inscription, nous souhaitons que les parents ou responsables légaux rencontrent l'équipe d'animation afin de prendre connaissance des règles de fonctionnement du secteur jeunesse

*J'autorise la MPT à utiliser les photos et vidéos de mon enfant sur les dépliants, réseaux sociaux et autres documents de communication (rayez la mention si refus).

*J'autorise l'enfant inscrit à participer aux activités de la MPT et atteste qu'il n'existe aucune contre indication médicale.

*J'accepte, j'ai lu et compris les règles de vie de l'espace jeunesse.

Fait à Brest le :

Signature:

FICHE SANITAIRE

NOM DU JEUNE:..... PRENOM:.....
 DATE DE NAISSANCE:.....
 NOM ET TEL DU MEDECIN TRAITANT:.....

NOM/PRENOM DU RESPONSABLE:.....
 ADRESSE:.....
 N° de sécurité sociale: _ _ _ _ _
 Mutuelle:.....

VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccination)

VACCINS OBLIGATOIRES	OUI	NON	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-oreillons-rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT Polio				Autres (préciser)	
Ou Tétracoq					
BCG					

Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires, joindre un certificat médical de contre-indication
 Attention: le vaccin antitétanique ne présente aucune contre-indication

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT LE JEUNE

Suit-il un traitement médical ? OUI NON

A-t-il eu les maladies suivantes ?

RUBEOLE Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	VARICELLE Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	ANGINE Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGU Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	SCARLATINE Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
COQUELUCHE Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	OTITE Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	ROUGEOLE Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	OREILLONS Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	

ALLERGIES: Asthme: OUI NON Médicamenteuse: OUI NON Alimentaires: OUI NON

Autres:.....

Précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir:

Difficultés de santé (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation...) en précisant les dates et les précautions à prendre:.....

Recommandations utiles des parents

Votre enfant porte-t-il des lentilles, lunettes, prothèses auditives, dentaires ?

Faut-il établir un PAI (projet d'accueil individualisé) ? OUI NON

Si oui, l'équipe d'animation prendra contact avec vous pour convenir d'un rendez-vous.

Je soussigné(e) responsable légal(e) de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable de l'activité ou du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant

Fait à Brest le :

Signature:

TARIFICATION

Chaque jeune fréquentant l'espace jeunes ou les activités jeunesse doit :

- être adhérent (5€) à la MJC,
- régler une cotisation (entre 1 et 11€) en fonction de son QF
- avoir complété un dossier d'inscription, à déposer à la MJC par les parents.

L'adhésion permet au jeune de participer à la vie de l'association par la mise en place d'un conseil de jeunes qui a la mission de gérer l'espace et les projets jeunesse (séjours, activités, règles de fonctionnement, budget...).

Chaque jeune ainsi que son/ses parent/s ou responsable légal doit prendre connaissance et signer le règlement intérieur (actualisé chaque année en septembre).

Chaque parent (ou famille) sera rencontré par l'équipe jeunesse afin de présenter le fonctionnement, les règles et définir ensemble les modalités d'accueil du jeune.

La tarification a été conçue pour être accessible à tous, en fonction de son quotient familial.

Il est important de fournir le QF, car même s'il est élevé, il permet d'avoir une réduction de 10% sur les activités.

COTISATION

Cette cotisation est demandée à l'inscription et permet aux jeunes de participer aux activités. Elle sert à financer:

- l'achat de petit matériel (balle ping pong, raquette, ballon...)
- les sorties cinéma (séances classiques) et/ou activités peu coûteuses
- les goûters (proposés lors de sorties à la journée et/ou ponctuellement suivant l'activité)

QF	TARIFS
<376€	1€
de 377 à 500€	3€
de 501 à 700€	5€
de 701 à 1000€	7€
de 1001 à 1500€	9€
>1501€	11€

TARIFICATION DES ACTIVITÉS

C'est la participation aux activités, sorties, stages ayant un coût complémentaire. Le coût pour les jeunes est calculé en fonction du quotient familial, c'est pourquoi il est important de le fournir à l'inscription et ce, même si la famille a un quotient élevé.

Catégorie	QF	sur la base du coût réel	Ex: séjour à 250€
A	<376€	50%*	125€
B	de 377 à 500€	60%*	150€
C	de 501 à 700	70%*	175€
D	de 701 à 1000	80%*	200€
E	1001 à 1500	90%*	225€
F	> à 1500	100%*	250€
G	Pas de QF renseigné	105%*	262,5€

TARIFICATION DES SÉJOURS

Catégorie	QF	sur la base du coût réel	Ex: activité à 22€
A	<500€	20%*	4,5€
B	de 501 à 700	40%*	9€
C	de 701 à 1000	60%*	13,5€
D	1001 à 1500	80%*	18€
E	> à 1501	90%*	20€
F	Pas de QF renseigné	100%*	22€

*les tarifs des activités et séjours sont arrondis à l'euro supérieur

RÈGLES DE VIE

L'espace jeunesse est un lieu d'accueil qui permet aux jeunes qui le fréquentent de se distraire, de s'instruire, de se cultiver, de s'informer et de se former à l'exercice des responsabilités grâce aux activités, sorties et projets mis en place tout au long de l'année.

Pour cela, nous devons établir un cadre pour accueillir ces jeunes en sécurité et sans discrimination. Le respect et la tolérance sont les maîtres mots pour une cohabitation réussie afin de proscrire toute forme de violence (physique, psychologique ou morale).

Ces règles ont été co-écrites avec les jeunes à l'issue de débats mouvants menés au cours de plusieurs ateliers en petit groupe.

J'ai le droit	Je fais le choix (je m'engage)
<ul style="list-style-type: none">• D'être respecté• De vivre dans une bonne ambiance• De rigoler avec les autres• De m'exprimer librement ainsi que de donner mon avis• De proposer des idées d'activités, de séjours et tous types de projets• De privilégier l'ouverture d'esprit et la curiosité	<ul style="list-style-type: none">• De respecter les autres• D'être poli et de dire bonjour à tout le monde quand j'arrive• A ne pas être violent dans mes gestes ou paroles• De respecter les différences des autres (être tolérant)• D'écouter et respecter les consignes des animateurs• De ne pas couper la parole• D'accepter les différences et s'entraider• De faire attention aux autres• Ne pas dire de choses blessantes même quand c'est de l'humour (m'excuser si cela ce produit)• D'accepter le dialogue suite à un conflit• De favoriser le débat
<ul style="list-style-type: none">• De participer et/ou de m'engager à des activités, séjours et projets	<ul style="list-style-type: none">• De m'inscrire aux activités qui m'intéressent (au minimum la veille de l'activité)• D'être présent si je me suis inscrit (prévenir 48h avant si je ne peux pas venir) ainsi que de respecter les horaires (ou prévenir les animateurs si je suis en retard)• Régler les activités (AVANT le départ à l'activité), séjours et/ou projets payant ainsi que mon adhésion et ma cotisation (aucun remboursement sera fait si absence sans motif « valable » ou avoir prévenu 48h avant)• De respecter les règles de jeu, de sport ou d'activités
<ul style="list-style-type: none">• D'être dans un espace jeune agréable• D'utiliser du matériel en bon état	<ul style="list-style-type: none">• De participer à l'installation, au rangement ainsi qu'au ménage (ex : vaisselle)• De laisser un endroit propre et rangé• De respecter le matériel et de le ranger quand je pars• De prévenir un animateur si je casse/abîme un objet ou du matériel
<ul style="list-style-type: none">• De ramener des affaires personnelles (jeux, nourriture...) dont je suis responsable• D'utiliser mon téléphone (dont je suis responsable)• De profiter de toute la MJC / MPT	<ul style="list-style-type: none">• De partager avec tout le monde ce que j'apporte• De respecter les affaires des autres• De faire attention à ce que l'utilisation de mon téléphone ne perturbe pas la vie en groupe• De ne pas déranger les activités en cours, les autres adhérents et le personnel.

Ces engagements doivent être tenus à l'espace jeunesse mais aussi en sortie extérieur et en séjours !

Les animateurs et/ou adultes qui encadrent l'activité, la sortie ou le séjour ont autorité pour faire appliquer les règles de vie. En cas de non-respect des règles :

- Re précision des règles avec le ou les jeunes concernés
- Avertissement des parents
- Rencontre parents, jeunes et animateurs pour rechercher une solution

Si le cas est extrême possibilité de suspendre l'activité ou d'exclure le jeune temporairement.

Chaque « sanctions » sera étudiée au cas par cas.